

Ceux qui ont besoin d'un reçu fiscal doivent
envoyer leur chèque à l'adresse suivante :
Missionnaires d'Afrique
5, rue Roger Verlomme
75003 – Paris

Les chèques doivent être libellés ainsi :
« S.M.A. PERES BLANCS »

Une lettre doit accompagner votre chèque
indiquant clairement :

1. Que vous souhaitez recevoir un « reçu fiscal ».
(En principe pour les dons de 100 € ou plus)
2. Que vous souhaitez que votre don soit transmis
au Burkina Faso, pour appuyer « les oeuvres »
du Père Maurice Oudet.

Merci pour votre don et pour votre compréhension.

Koudougou le 5/12/2011
Maurice Oudet
Président du SEDELAN